



23 septembre 2026

Communiqué n°2

Évolution de la situation de l'ORSEC feux de forêt de niveau 2

Commune de Koumac

Face à l'ampleur de l'incendie qui sévit sur la commune de Koumac et à la demande du maire, le président du gouvernement a activé, mardi 22 septembre 2026 à 18 heures, le dispositif ORSEC feux de forêt de niveau 2, prenant ainsi la direction des opérations de secours.

Dans le cadre de cette activation, des moyens importants du gouvernement, mobilisés par la direction de la Sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR), ont été projetés en urgence sur la commune. Ils sont composés de **20 sapeurs-pompiers et de huit véhicules d'incendie**.

Ces moyens sont engagés aux côtés des sapeurs-pompiers de la DSCGR, du personnel d'appui du SIVM Nord et du RSMA de Koumac. Leur action coordonnée a permis de stopper la progression de l'incendie.

Situation opérationnelle

- **État de l'incendie** : le secteur avant et le flanc gauche sont fixés. Le flanc droit est actuellement en cours de traitement.
- **Bilan provisoire** : environ **1 333 hectares de végétation ont été détruits** par les flammes.
- **Opérations en cours** : les équipes de secours poursuivent leur action sur le flanc droit et procèdent au noyage du flanc gauche afin de prévenir toute reprise de feu. Les drones de la DSCGR sont également mobilisés pour détecter les points chauds et permettre leur traitement dans la zone déjà brûlée.
- **Conditions météorologiques** : les conditions demeurent défavorables à la progression des opérations, avec un vent établi de secteur sud soufflant autour de **25 nœuds**.

Information :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites internet et pages Facebook du gouvernement gouv.nc, de la sécurité civile securite-civile.gouv.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie www.meteo.nc, ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.